



L'accord économique U.E. - Mercosur : quels gagnants et perdants en France ?

*Think tank indépendant dédié à la croissance, à la
compétitivité et à la prospérité*

L'accord U.E. - Mercosur : des premières volontés de 1999 à l'annonce du 6 décembre 2024

Le 6 décembre dernier, Ursula von der Leyen se rendait en Uruguay pour confirmer l'accord économique entre l'Union européenne et le Mercosur et l'affirmait comme « une victoire pour l'Europe ». Alors que le marché commun du sud – dénommé Mercosur – apparaît avec le traité d'Asunción du 26 mars 1991 initialement avec quatre pays (l'Argentine, le Brésil, l'Uruguay et le Paraguay), puis cinq depuis 2023 avec la Bolivie (le Venezuela en étant suspendu depuis 2016), les premières discussions entre l'U.E. et ce marché commun remontent à 1999. Constitué de beaucoup de temps d'arrêts et reprises, l'accord fait face à un blocage surtout politique sous la présidence de Bolsonaro de 2019 à 2022, climatosceptique aguerri. Le retour de Lula au pouvoir permet la relance des discussions.

L'objectif de cet accord de libre-échange est simple : réduire, voire supprimer les droits de douane entre les deux blocs et sur différents marchés tels que l'automobile, le vin, les vêtements ou encore les céréales. Il vise à faciliter le commerce et les échanges et ainsi réduire la dépendance des pays du Mercosur et de l'Union européenne aux Etats-Unis. De plus, pour les pays européens, il apporte une contrebalance au vu du faible commerce avec la Chine et le non-commerce avec la Russie. L'accord économique fonctionne par une logique de donnant-donnant, avec des négociations secteur par secteur prévoyant d'éliminer plus de 90% des droits de douane (par exemple, de 35% à 0% pour les voitures) et d'avoir des quotas en importations pouvant augmenter chaque année.

Cette note vise à comprendre davantage cet accord et identifier quels pourraient en être les grands gagnants et perdants en France.

La volonté d'une croissance économique contrôlée pour les défenseurs du Mercosur

Aujourd'hui, le marché du Mercosur concerne plus de 270 millions de consommateurs et est très protégé avec des droits de douane pouvant aller de 20 à 35%. Cet accord de libre-échange permettrait à l'Europe un accès privilégié à ce marché et, de ce fait, de contrer la montée en puissance chinoise sur ce territoire.

Les cinq pays du Mercosur représentent pour la France, selon France Diplomatie, plus de 0,92% de nos exportations annuelles, soit 5,59 milliards d'euros d'exportations en 2023. Aujourd'hui, la France possède un excédent commercial de plus de 974,1 millions d'euros avec les pays du Mercosur. Portée par les exportations vers le Brésil (0,72 % de nos exportations | balance commerciale de +377 millions d'euros en 2023) et l'Argentine (0,14 % de nos exportations | balance commerciale de +496 millions d'euros en 2023), l'ouverture à ce marché ne peut être - à première vue - que bénéfique pour les exportations françaises et le développement des relations entre les deux continents en poussant la consommation des pays d'Amérique du Sud de produits provenant de l'Europe.

Ce pacte va à l'avantage de nombreuses filières fortement présentes et développées en France. La plus citée est l'industrie automobile avec ses plus de 1.875 million de véhicules exportés en 2022. Les industries pharmaceutiques, chimiques, de la parfumerie et de la cosmétique sont également citées.

En matière de produits agricoles, l'accord bénéficierait aux vins et fromages. Aujourd'hui taxés à près de 25% dans les pays du Mercosur, il réduirait fortement les droits de douane, tout en protégeant 350 Appellations d'Origine Protégées (AOP) et Indications Géographiques Protégées (IGP) de produits alimentaires, vinicoles et spiritueux au niveau de l'U.E., dont une soixantaine françaises, soutenant juridiquement et commercialement les producteurs européens.

Les défenseurs de l'accord parlent d'une ouverture réduite avec 99.000 tonnes de bœuf par an, la moitié de ce que l'U.E. importe du Mercosur (seulement 1,6% de la production de l'Union), 188.000 tonnes de volaille (1,4% de sa production) et 125.000 tonnes de porc (0,1% de sa production).

Au total, l'Union européenne parle d'un bilan plutôt positif avec, selon la dernière analyse d'impact commandée par la Commission européenne, un accord qui engendrerait 0,1% de croissance dans l'U.E. à l'horizon 2032 et 0,3% côté Mercosur. Au sein de l'U.E., des pays comme l'Allemagne, l'Espagne ou le Portugal sont plutôt favorables à cet accord, alors que la France est très partagée.

Des craintes pour l'agriculture et l'élevage

Cet accord suscite des préoccupations dans certains secteurs économiques en France, notamment ceux qui pourraient être touchés négativement par une concurrence accrue ou des standards différents.

L'opposition à cet accord est particulièrement forte dans le secteur agricole, qui craint que l'accès rendu plus important des produits sud-américains au marché européen se fasse au détriment des normes sociales, environnementales et sanitaires (utilisation de pesticides, OGM, hormones de croissance et antibiotiques, respect du bien-être animal, déforestation liée à l'expansion agricole dans les pays du Mercosur, traçabilité limitée).

Les importations de viandes bovines, volailles, sucre et éthanol, ou d'autres productions (telles que le riz, le miel et le maïs), produites dans des conditions moins coûteuses et exigeantes, pourraient concurrencer les producteurs et éleveurs français.

L'accord serait toutefois assorti de mécanismes de sauvegarde, limitant temporairement les importations en cas de préjudice grave porté aux économies.

Les industries liées à la transformation des produits agricoles pourraient également subir une pression concurrentielle, entraînant une diminution des marges pour les entreprises françaises.

Dans l'ensemble, les pertes de revenus pour les agriculteurs et éleveurs français auraient un impact défavorable sur les territoires ruraux dépendant de l'agriculture.

Conclusion

Au final, l'impact net du Mercosur sur l'économie française est complexe et sujet à débats, et difficile à mesurer par les économistes.

Il dépendra largement de la mise en œuvre des accords commerciaux, des mesures de soutien aux secteurs vulnérables, et des politiques visant à garantir des standards environnementaux et sociaux élevés.

S'il est essentiel d'équilibrer les opportunités d'accès au marché, il faudra veiller à préserver les intérêts des filières stratégiques françaises et le développement de nos territoires. Afin de rendre l'accord avec le Mercosur plus acceptable politiquement, l'U.E. pourrait reprendre de l'accord commercial avec le Canada (CETA) ses mécanismes de protection des normes, de conditionnalité et de règlement des différends.



*Think tank indépendant dédié à la croissance, à la
compétitivité et à la prospérité*

Timothée WAXIN,
Pierre HUGUES

fondationconcorde.com



17, rue de l'Amiral Hamelin

75116

01 72 60 54 39

info@fondationconcorde.com